

4 AXES MAJEURS

Amélioration continue

Assurer la pérennité et la performance de notre système de management environnemental. Sensibiliser et responsabiliser tous les acteurs internes et externes à la démarche du Centre.

Réglementation

S'engager à être conforme aux exigences réglementaires et à satisfaire aux exigences de la norme internationale ISO 14001 - Système de management environnemental.

Qualité de vie au travail

Favoriser le bien-être des collaborateurs, par le dialogue social, la simplification et la lisibilité des décisions, ainsi que la gestion proactive des compétences.

Protection de l'environnement

S'engager dans la préservation de l'environnement, prévenir et limiter toute pollution liée à l'activité de notre établissement, optimiser notre consommation de ressources naturelles, maîtriser nos déchets.

OBJECTIFS DE PERFORMANCE ET DE SUIVI

Amélioration continue

- Maintenir un système de déclaration d'incidents performants
- Mettre en place un programme d'audits internes et de suivi des plans d'actions qui en découlent
- Assurer le maintien des connaissances du personnel par la formation et la mise en place d'action de sensibilisation
- Communiquer en interne et en externe sur notre démarche

Engagements LYON 2030

- Adapter nos prescriptions médicales et développer la téléconsultation pour réduire notre impact carbone
- Favoriser les mobilités durables pour nos salariés et nos patients
- Améliorer l'impact environnemental de notre restauration
- Réduire de 20% notre consommation d'énergie d'ici 2030
- Former et impliquer tous les salariés dans la transition écologique

Protection de l'environnement

- Mesurer notre impact environnemental
- Suivre la méthode des 3R concernant les déchets : Réduire, Réutiliser, Recycler
- Maitriser notre consommation d'eau et d'énergie
- Diminuer l'impact des transports logistiques et des déplacements professionnels
- Intégrer la protection de l'environnement dans nos achats
- Construire en respectant l'environnement
- Limiter notre impact notamment sur la qualité de l'air, de l'eau et la pollution sonore

Réglementation

- Assurer la veille réglementaire du CLB
- Déployer un réseau d'acteurs interne en charge de la vérification des textes et exigences

QUELQUES ACTIONS PHARES

Notre **chauffage** provient du **chauffage urbain** au mix énergétique faiblement carboné : 43% issu de la chaleur produite par l'incinération des déchets, 36% de gaz et 20% de biomasse.

Nous **améliorons l'efficacité énergétique** du site par la rénovation des infrastructures et la mise en place d'outils approfondis de suivi des consommations et de pilotage des systèmes.

L'usage de **vaisselle réutilisable** et de **fontaines à eau** au lieu de bouteilles plastiques permettent d'éviter plus de 10 tonnes de déchets par an.

La mise en place d'une **gouvernance écologique impliquant l'ensemble des métiers** du CLB favorise l'émergence de projets durables et à fort impact, portés par les différents services.

Le 5 janvier 2026

Pr Jean-Yves Blay, Directeur général
du Centre Léon Bérard

